

*Questions orales*

**M. MacDonald (Egmont):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Le premier ministre pourrait-il expliquer pourquoi, compte tenu de l'obligation qu'a reconnue le gouvernement par la bouche du solliciteur général qui répondait au nom du ministre du Revenu national, nous n'ayons encore reçu aucune promesse de la part des fonctionnaires de divulguer ces renseignements et pourquoi le ministre du Revenu national m'a écrit à titre personnel le 12 mai dernier pour me faire savoir que, d'après les avis juridiques qu'il a recueillis, ces renseignements ne pourraient être divulgués.

Quels sont donc ces renseignements qu'a obtenus le premier ministre de la part du ministre du Revenu national et qui l'amènent à se montrer si manifestement en désaccord avec la réponse que vient de donner le solliciteur général.

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir de me renseigner à ce sujet. Je prends donc la question en préavis.

\* \* \*

● (1442)

**LES AFFAIRES EXTÉRIEURES****LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DU CHILI ET DE L'ARGENTINE**

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle porte sur la dégradation constante des relations entre le Chili et l'Argentine.

Comme le sait sans doute le ministre, cette situation a alarmé le monde entier. Le ministre peut-il indiquer à la Chambre et à tout le pays quelle est la position du Canada au sujet de ce conflit entre deux pays avec qui nous entretenons de bonnes relations et qui occupent une position stratégique en Amérique du Sud? Pourrait-il par ailleurs nous dire si le Canada fait quoi que ce soit, seul ou avec d'autres pays pour tenter de régler ce conflit?

**L'hon. Donald C. Jamieson (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, depuis deux semaines peut-être, il n'est plus exact de dire que les relations ne cessent de se détériorer entre les deux pays. En effet, la situation se serait améliorée au cours de la semaine dernière et des négociations seraient désormais en cours.

Je ne me crois pas autorisé à divulguer quel pays en particulier intercédera en sa qualité de tiers et servira de médiateur ou d'agent de négociation entre l'Argentine et le Chili. On l'apprendra soit d'ici la fin du mois soit au début de décembre. Comme le sait le député, nous avons jusqu'ici adopté une position totalement neutre parce que, nous semblait-il, le Canada ne devait pas prendre parti dans cette affaire et ce, d'autant que le Royaume-Uni voulait à l'origine prêter ses bons offices pour en arriver à une solution de règlement. Je rappelle ce que je viens de dire, à savoir qu'il devrait être possible d'annoncer du nouveau au sujet de ces efforts de médiation, d'ici huit à dix jours.

**M. MacKay:** Je remercie le ministre de sa réponse. Peut-il nous dire s'il a une idée de l'attitude de la Bolivie et du Pérou à cet égard? Il semblerait que ces pays soient prêts à prendre les mesures qui s'imposent, en cas de conflit armé, afin de récupérer une partie du territoire qu'ils ont perdu il y a un siècle lors

[M. Blais.]

de la guerre du Pacifique. La raison pour laquelle je pose cette question est que les revendications territoriales de ces pays sur l'Atlantique s'apparentent à nos propres revendications sur l'Arctique. Le ministre a-t-il communiqué avec les gouvernements du Pérou ou celui de la Bolivie, et éventuellement celui du Brésil, pour connaître leur position?

**M. Jamieson:** Je ne l'ai pas fait récemment. Je me suis entretenu avec des représentants du Brésil et du Pérou à ce sujet au cours des douze derniers mois, mais non pas avec des représentants de la Bolivie. Toutes les parties semblaient alors désireuses d'en venir à une solution amicale. Le député a eu bien raison de dire qu'il s'agissait d'un conflit de longue date. La meilleure solution serait évidemment celle qui ferait appel à l'intervention d'une tierce partie, ce qui, je crois, se réalisera bientôt, et peut-être les autres parties pourraient-elles intervenir dans le règlement global de la situation. Je conviens avec le député que cela a certaines ramifications pour le Canada en ce qui concerne l'Antarctique, mais je doute que le parallèle soit exact.

\* \* \*

**LES CORPORATIONS****LE PROJET DE FUSION DE MANULIFE ET STANDARD LIFE**

**M. Walter Baker (Grenville-Carleton):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances. Nous avons appris à midi aujourd'hui l'annulation du projet de fusion des sociétés ManuLife et Standard Life. Le ministre peut-il confirmer cette nouvelle?

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je n'ai reçu aucune communication officielle à ce sujet. J'ai déjà donné mon accord de principe sur ce projet de fusion, mais sous réserve des conclusions d'études plus poussées de la question. A ce qu'on m'a dit la semaine dernière, les deux compagnies avaient quelque difficulté à s'entendre, mais j'ignore si elles ont publié un communiqué officiel à ce sujet. Je me renseignerai.

\* \* \*

**LOTO CANADA****L'AIDE FINANCIÈRE À UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE DE FOOTBALL**

**M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley):** Ma question s'adresse au ministre chargé des loteries fédérales. On apprenait la semaine dernière que Loto Canada avait promis à une équipe professionnelle de football du Canada une subvention de \$350,000 pour l'amélioration de son stade. Le ministre n'ignore sans doute pas que le Parlement a prolongé le mandat de Loto Canada, qui avait initialement été créée uniquement en fonction du financement des Jeux olympiques, à condition que ses profits servent à encourager le sport amateur, le conditionnement physique, les arts et ainsi de suite, et non, et j'insiste sur le mot «non», les équipes ou formations professionnelles. Le ministre peut-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement a manifestement modifié cette ligne de conduite sans même avoir consulté le Parlement?